



## DOSSIER DE PRESSE

Résultats de l'enquête  
« Cadre de vie et sécurité » 2019

Victimation, délinquance  
et sentiment d'insécurité

**12 DECEMBRE 2019**





## TABLE DES MATIÈRES

L'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) .....	6
Les atteintes aux biens des ménages .....	8
Les vols avec ou sans violence contre les personnes.....	11
Les arnaques, les escroqueries bancaires et la corruption .....	14
Les violences physiques et les violences sexuelles .....	17
Les menaces et injures .....	21
Le sentiment d'insécurité et la préoccupation sécuritaire .....	24



Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a été créé fin 2014 (décret n° 2014-1161 du 8 octobre 2014) au sein de l'administration du ministère de l'intérieur, suite aux missions des inspections générales de l'administration, de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de l'Insee (IGA-IGPN-IGGN-IG Insee), mandatées en 2013 et 2014 pour analyser et améliorer la qualité de l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure. Afin de produire des statistiques en conformité avec les normes de la statistique publique qui s'appuient sur le code des bonnes pratiques de la statistique européenne, promulgué en 2005 par la Commission européenne et reconnu par le règlement européen 223/2009, la mission avait notamment recommandé la création d'un service statistique ministériel (SSM) au sein du ministère de l'Intérieur.

**Après audition par l'Autorité de la statistique publique (ASP) le 18 juin 2014, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a été officiellement reconnu comme membre du service statistique public national, au sens de la loi de juin 1951, par un arrêté du 9 décembre 2014, aux côtés de l'Insee et des 15 autres services statistiques ministériels (SSM).**

### La gouvernance de la statistique publique

**Le texte de référence de la statistique publique (loi du n° 51-711 du 7 juin 1951)** a été modifié et mis à jour à plusieurs reprises. Il crée un **Conseil national de l'information statistique (Cnis)**, organe de concertation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique, chargé de suivre les travaux statistiques.

En 2009, la loi institue une **Autorité de la statistique publique (ASP)** chargée de **veiller à l'indépendance professionnelle des statisticiens publics (pour le SSMSI voir délibéré du 17 octobre 2019)**, en soumettant notamment leurs responsables à des auditions et à des contrôles réguliers. Les missions de l'Autorité de la statistique publique sont définies par le décret n°2009-250 du 3 mars 2009 modifié par le décret n° 2018-800 du 20 septembre 2018. L'ASP assure également une vigilance quant à la qualité des statistiques publiques, que ce soit en termes de rigueur méthodologique ou de respect de différents principes déontologiques.

**Le règlement (UE) n° 223/2009 révisé du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif à la statistique européenne**, fait évoluer le cadre juridique en la matière afin d'améliorer la gouvernance et l'efficacité du système statistique européen. Il définit les dispositions qui s'appliquent aux statistiques à finalité européenne produites par les producteurs de statistiques français.

**Les missions actuelles du SSMSI sont :**

- **la mise à disposition sur l'espace internet *InterStats* de données statistiques et d'analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance, dans le respect des règles techniques et déontologiques de fiabilité et de neutralité de la statistique publique.**

Sur *InterStats* ([www.interieur.gouv.fr/Interstats](http://www.interieur.gouv.fr/Interstats)), le SSMSI publie des analyses thématiques ou territoriales, des données mensuelles sur la délinquance enregistrée ainsi que quelques chiffres clés afin de répondre aux questions du grand public.

- **l'assistance aux administrations de la police et de la gendarmerie dans l'accomplissement de leurs missions, par un éclairage statistique sur la délinquance, son contexte et l'impact des politiques publiques.**

Le SSMSI est membre du système statistique européen : il fait partie des institutions statistiques (ONA- Other National Authorities) responsables, aux côtés d'Eurostat et des instituts nationaux de statistiques, «du développement, de la production et de la diffusion des statistiques européennes». Il collabore également avec l'agence de l'ONU qui centralise des données internationales sur l'insécurité et travaille à leur homogénéisation, notamment autour de la nomenclature statistique internationale des infractions (ICCS) dont il assure l'implémentation dans la production statistique nationale en collaboration avec le SSM Justice (SDSE).

**La cheffe du service, inspectrice générale de l'Insee, est la seule responsable, technique et éditoriale, des informations et des données qui sont publiées sur InterStats, ainsi que de leurs dates de publication (selon un calendrier annoncé à l'avance), conformément aux prescriptions du code des bonnes pratiques de la statistique européenne, promulgué en 2005 par la Commission européenne et reconnu par le règlement européen 223/2009.**

---

## L'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS)

---

L'enquête « cadre de vie et sécurité » (CVS), dite de « victimation », est conduite chaque année depuis 2007. Elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et les individus ont pu être victimes dans les deux années précédant l'enquête, qu'ils aient, ou pas, donné lieu à une déclaration dans les services de police ou de gendarmerie mais également à recueillir, auprès de l'ensemble de la population (victimes et non victimes), leur opinion concernant leur cadre de vie et la sécurité, à analyser le sentiment d'insécurité ainsi que le niveau de satisfaction envers l'action de la justice et des forces de sécurité. Les informations issues de l'enquête CVS sont distinctes et complémentaires des données enregistrées par la police et la gendarmerie nationales car les victimes ne déposent pas toujours plainte. Combinées, elles offrent des outils précieux pour évaluer et analyser tant la délinquance que le sentiment d'insécurité.

La maîtrise d'ouvrage (décisions sur le questionnaire, méthodes statistiques, etc.) de l'enquête CVS est assurée par l'Insee, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) et le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) du ministère de l'intérieur. L'Insee, l'INHESJ et le ministère de l'intérieur sont actuellement les principaux contributeurs à son financement. La maîtrise d'oeuvre (échantillonnage, organisation de la collecte, élaboration et diffusion des bases de données, etc.) est assurée par l'Insee. L'enquête bénéficie pour chacune de ses éditions, du label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire délivré par le conseil national de l'information statistique (CNIS).

Comme les autres enquêtes de la statistique publique, l'enquête CVS est un dispositif qui a déjà évolué au fil des ans avec des suppressions, modifications et ajouts de questions ou de modules thématiques (transports, arnaques, corruption, discrimination,...) mais aussi des extensions territoriales ponctuelles en Outre-mer (Réunion en 2011, Guadeloupe, Guyane et Martinique en 2015 et Mayotte prévue en 2020). En avril 2018, l'INSEE a fait part à ses partenaires de ses contraintes budgétaires, croissantes, en termes de programmation d'enquêtes et de moyens en enquêteurs. Ces contraintes conduiront l'Insee, à partir de 2022, à ne plus réaliser l'enquête dans son format actuel (rythme annuel, mode de collecte, etc.). Pour autant, le service statistique public continuera de réaliser des enquêtes de victimation. En effet, le ministère de l'intérieur mettra en œuvre des moyens financiers et humains pour garantir, par l'intermédiaire de son service statistique (SSMSI), la pérennité d'un dispositif d'enquête de victimation, en profitant notamment des opportunités offertes par la combinaison de différents modes de collecte ( internet, téléphone, face à face, etc.).

Avec l'appui de l'Insee, le SSMSI pilote la réflexion sur l'évolution à horizon 2022 du dispositif global de l'enquête CVS qui devra en particulier répondre à la demande sociale exprimée lors des rencontres organisées par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) en 2015 et 2016. Le SSMSI s'appuiera également sur la concertation avec les utilisateurs potentiels du dispositif et sur la coopération avec d'autres Instituts nationaux de statistique. Dans ce contexte, des expérimentations sont en cours ou prévues, aussi bien à l'Insee qu'au SSMSI. Les enseignements qui pourront être tirés de ces expérimentations, ainsi que les travaux méthodologiques de l'Insee sur les enquêtes multimodales (combinant plusieurs modes de collecte), permettront de mieux cibler le dispositif d'enquête de victimation qui pourrait être mis en place à partir de 2022. Comme pour toute enquête réalisée par le service statistique public, le futur dispositif aura vocation à être examiné, le moment venu, par le Cnis.

---

## **Les atteintes aux biens des ménages**

---

### ***Cambriolages et tentatives, vols et actes de vandalisme contre le logement***

Selon l'enquête « *Cadre de vie et sécurité* » (CVS), au cours de l'année 2018 en France métropolitaine, 490 000 ménages (soit 1,7 % de l'ensemble des ménages) ont été victimes d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage de leur résidence principale.

Entre 2006 et 2008, le nombre de cambriolages et tentatives de cambriolage de résidences principales a baissé pour atteindre son point le plus bas en 2008 (386 000). Après une forte hausse en 2017 où le nombre de cambriolages et de tentatives de cambriolages atteint un pic historique (624 000), ce nombre baisse en 2018. Les faits de cambriolage se déroulent généralement lorsque le logement est vide et notamment lors des vacances estivales.

Environ 251 000 ménages (soit 0,9 %) ont déclaré avoir été victimes d'un vol sans effraction de leur résidence principale au cours de l'année 2018. Sur la période couverte par l'enquête, les vols sans effraction visant les résidences principales, contrairement aux cambriolages, ne présentent pas de tendance nette. La majorité des vols sans effraction a lieu alors qu'un ou plusieurs membres du ménage sont présents dans le logement.

Les actes de vandalisme gratuits contre le logement – destructions ou dégradations volontaires ayant visé la résidence principale hors contexte de cambriolage ou de vol – ont touché près de 580 000 ménages (soit 2,0 %) en 2018. Il s'agit dans la plupart des cas d'actes de dégradation. En 2006, le nombre d'actes de vandalisme contre le logement était estimé à environ 950 000. Ce type d'atteinte a ensuite fortement augmenté et a atteint un pic à 1,5 million de faits en 2009.

### ***Vols et tentatives de vols de voiture, d'objets dans ou sur la voiture et actes de vandalisme contre la voiture***

L'enquête recense également les atteintes dont peuvent faire l'objet les véhicules possédés par les ménages (voiture, deux-roues à moteur, vélo). En 2018, 198 000 ménages (0,7 % des ménages et 0,8 % des ménages possédant une voiture) ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de voiture. Les vols et tentatives de vol de voiture, bien qu'encore fréquents, le sont beaucoup moins qu'en 2006. En 13 ans, la proportion de ménages victimes a diminué de plus de moitié. Les vols ont généralement lieu la nuit sur des voitures garées dans la rue, à proximité du lieu de résidence de la victime.

Lorsque ce n'est pas la voiture qui est volée, il peut s'agir d'objets qui se trouvent sur ou dans la voiture. En 2018, près de 575 000 ménages (2,0 % des ménages et 2,4 % de ceux possédant une voiture) ont subi un vol d'objets, d'accessoires ou de pièces automobiles situés à l'intérieur ou à l'extérieur de la voiture. Depuis le début de l'enquête, le nombre de ménages victimes a baissé d'environ 30 %. L'année 2018 confirme cette tendance. Là encore, les faits se déroulent généralement la nuit sur des voitures garées dans la rue et dans le quartier de résidence de la victime.

Enfin, les voitures peuvent également être sujettes à des dégradations ou actes de vandalisme tels que des pneus crevés, de la peinture rayée, etc. En 2018, le nombre d'actes de vandalisme sur les voitures diminue mais reste toutefois élevé avec plus d'un million d'actes déclarés sur l'année.

### Vols et tentatives de vols de deux roues

En 2018, 44 000 ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de deux-roues à moteur (0,1 % des ménages et 1,3 % des ménages possédant un deux-roues à moteur) et 318 000 ménages ont subi un vol ou une tentative de vol de vélo (1,1 % des ménages et 2,0 % de ceux possédant un vélo).

Depuis 2016, le nombre de vols et tentatives de vol de deux-roues à moteur est en baisse. En 2018, il atteint ainsi son niveau le plus bas depuis 2006. Les moins de 30 ans et les personnes au niveau de vie modeste sont davantage concernés par ces vols. La très grande majorité des ménages victimes d'un vol abouti de deux-roues à moteur se déplace et porte plainte au commissariat ou à la gendarmerie. De 2006 à 2018, l'évolution du nombre de vol de vélos est erratique avec un enchaînement de périodes de hausse et de baisse. Qu'il s'agisse d'un vol ou d'une tentative de vol, le plus souvent les vélos sont volés ou forcés dans le quartier ou le village de résidence de la victime.

Tableau 1 : Les atteintes aux biens des ménages

	Nombre de ménages victimes en 2018	Evolution du nombre de ménages victimes de 2017 à 2018 <sup>(1)</sup>	Proportion de victimes parmi les ménages en 2018 (en %)	Période de référence <sup>(2)</sup>	Part de victimes ayant déposé plainte (en %)	Part de multivictimes <sup>(3)</sup> parmi les ménages victimes (en %)	Part des faits réalisés dans le quartier ou le village parmi les ménages victimes (en %)	Proportion de victimes parmi les ménages jeunes <sup>(4)</sup> (en %)
Cambriolages et tentatives de cambriolages de la résidence principale	490 000		1,7	2016-2018	50	9	-	2,0
Vols sans effraction de la résidence principale	251 000		0,9	2016-2018	20	8	-	0,7
Vandalisme contre le logement	580 000		2,0	2016-2018	11	21	-	2,8
Vols et tentatives de vols de voiture	198 000		0,8 <sup>(5)</sup>	2011-2018	49	8	78	2,2 <sup>(5)</sup>
Vols et tentatives de vol de deux-roues à moteur	44 000		1,3 <sup>(5)</sup>	2011-2018	55	8	77	6,1 <sup>(5)</sup>
Vols et tentatives de vol de vélos	318 000		2,0 <sup>(5)</sup>	2011-2018	18	9	74	4,9 <sup>(5)</sup>
Vols et tentatives de vols d'objets dans ou sur la voiture	575 000		2,4 <sup>(5)</sup>	2016-2018	30	11	65	5,1 <sup>(5)</sup>
Vandalisme contre la voiture	1 078 000		4,5 <sup>(5)</sup>	2016-2018	18	13	70	10,4 <sup>(5)</sup>

<sup>(1)</sup> l'évolution entre 2017 et 2018 du nombre de ménages concernés est indiquée en trait plein ( ) lorsque la baisse ou la hausse est significative au seuil de 5 % et en pointillés ( ) lorsqu'elle ne l'est pas. La flèche horizontale ( ) indique une stabilité.

<sup>(2)</sup> voir la partie "Périodes de références, cumul d'enquêtes et moyennes annuelles" du chapitre *Note méthodologique*.

<sup>(3)</sup> les multivictimes désignent les ménages ayant subi plusieurs atteintes du même type au cours d'une année donnée.

<sup>(4)</sup> personne de référence du ménage âgée de 14 à 29 ans.

<sup>(5)</sup> ménages équipés.

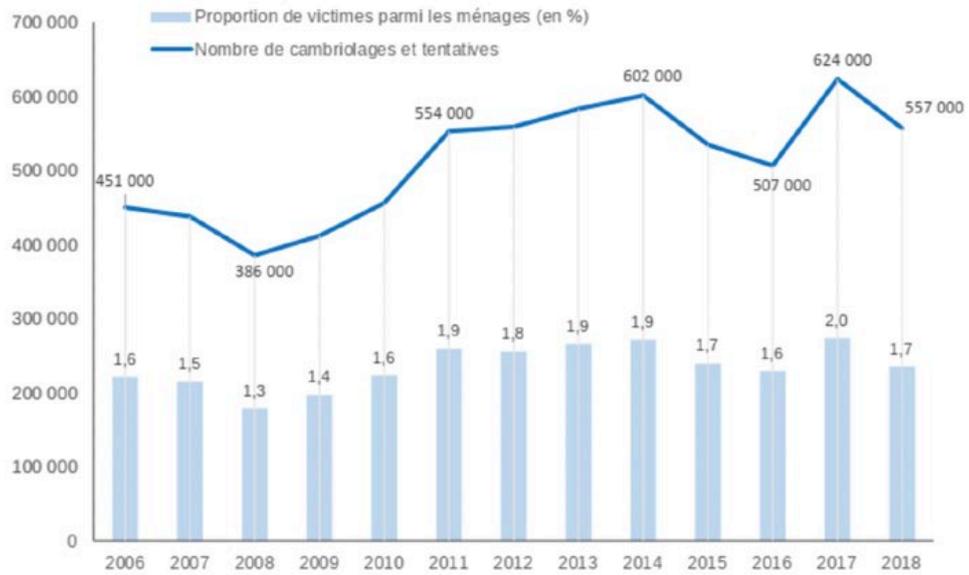
**Lecture** • En 2018, 251 000 ménages déclarent avoir été victimes de vols sans effraction de leur résidence principale. De 2016 à 2018, 20 % des victimes ont déclaré avoir déposé plainte dans un commissariat ou une gendarmerie.

**Champ** • Ménages ordinaires de France métropolitaine.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## Cambriolages

Nombre annuel de cambriolages et tentatives de cambriolage visant les résidences principales et proportion de ménages victimes entre 2006 et 2018



Champ • Ménages ordinaires de France métropolitaine.

Sources • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitement SSMSI.

## Les vols avec ou sans violence contre les personnes

En 2018, environ 166 000 personnes âgées de 14 ans ou plus (soit 0,3 %) déclarent avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol avec violences physiques ou sous la menace de violence. En 2006, le nombre de victimes d'un vol ou d'une tentative de vol personnel parmi les 14 ans ou plus était estimé à 361 000, soit une proportion annuelle de victimes dans la population à 0,7 %. Entre 2006 et 2008, ce type d'atteinte a baissé et la proportion de victimes est passée de 0,7 % à 0,5 %. Entre 2009 et 2012, les vols et tentatives de vol avec violences affichent une relative stabilité autour de 300 000 victimes et une proportion oscillant entre 0,5 % et 0,6 %. En 2013, le nombre de victimes atteint un pic historique sur la période 2006-2018 couverte par l'enquête, à 372 000 (0,7 % des personnes de 14 ans ou plus). En 2018, comme ce qui est observé depuis 2014, le nombre annuel de victimes est très nettement inférieur au niveau moyen observé entre 2006 et 2013 et la proportion de victimes se maintient sous la barre de 0,5 %.

Dans un peu plus d'un tiers des cas, les victimes déclarent avoir subi les faits dans leur quartier ou leur village. La majorité des victimes disent avoir été agressées dans la rue, le plus souvent par plusieurs auteurs, la plupart étant inconnus de la victime.

Les vols ou tentatives de vols sans violences ni menaces sont beaucoup plus nombreux que les vols ou tentatives de vols avec violences ou menaces. Ils ont fait, en 2018, près de 967 000 victimes de 14 ans ou plus (soit 1,8 %). Sur la période 2006-2009, le nombre annuel moyen de victimes de vols ou tentatives de vol sans violences ni menaces avoisinait ou dépassait le million et la part de victimes dans la population dépassait les 2,0 %. Il a ensuite baissé à partir de 2010 pour atteindre 847 000 victimes (1,7 % de la population des 14 ans ou plus) en 2011. Si en 2015 et 2016, le nombre de victimes de vol ou tentatives de vol sans violences ni menaces marque le pas par rapport aux niveaux observés sur les périodes précédentes, il augmente en 2017. Les vols sans violences ni menaces se produisent majoritairement dans les espaces publics ou ouverts au public, notamment dans les transports en commun ou dans la rue, et plutôt en dehors du quartier de résidence de la victime.

Pour 38 % des victimes, le vol a été commis alors que l'objet était sur elle et pour 19 % alors qu'elles étaient absentes (l'objet étant dans leur vestiaire, bureau, casier, etc).

**Tableau 2 : Les vols avec ou sans violence contre les personnes**

	Nombre de victimes en 2018	Evolution du nombre de victimes de 2017 à 2018 <sup>(1)</sup>	Proportion de victimes parmi les 14 ans ou plus en 2018 (en %)	Période de référence <sup>(2)</sup>	Part de victimes ayant déposé plainte (en %)	Part de jeunes (14-29 ans) parmi les victimes (en %)	Part de femmes parmi les victimes (en %)	Part de multivictimes <sup>(3)</sup> parmi les victimes (en %)	Part des faits réalisés dans le quartier ou le village parmi les victimes (en %)
Vols et tentatives de vols avec violence ou menaces	166 000		0,3	2011-2018	40	56	46	9	36
Vols et tentatives de vols sans violences ni menaces	967 000		1,8	2016-2018	32	40	48	8	24

<sup>(1)</sup> l'évolution entre 2017 et 2018 du nombre de personnes concernées est indiquée en trait plein () lorsque la baisse ou la hausse est significative au seuil de 5 % et en pointillés () lorsqu'elle ne l'est pas. La flèche horizontale () indique une stabilité.

<sup>(2)</sup> voir la partie "Périodes de références, cumul d'enquêtes et moyennes annuelles" du chapitre *Note méthodologique*.

<sup>(3)</sup> les multivictimes désignent les personnes ayant subi plusieurs atteintes du même type au cours d'une année donnée.

**Lecture** • Parmi les personnes de 14 ans ou plus, 166 000 déclarent avoir été victimes de vols ou de tentatives de vols avec violence ou menaces. Parmi elles, 40% ont déclaré avoir déposé plainte dans un commissariat ou une gendarmerie.

**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## Vols avec violences ou menaces

**Nombre annuel de victimes de vol ou tentative de vol avec violences ou menaces et proportion de victimes dans la population entre 2006 et 2018**



**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

## Repères : vols sans violences ni menaces

**Nombre annuel de victimes de vol ou tentative de vol sans violences ni menaces et proportion de victimes dans la population entre 2006 et 2018**



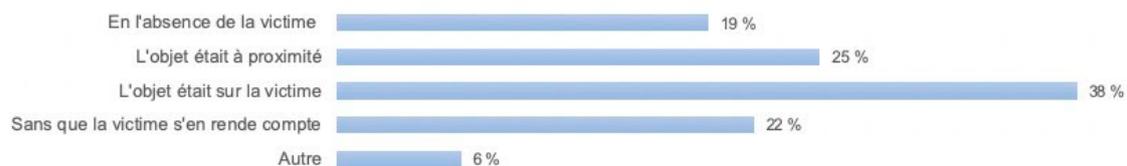
**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

## Contexte : vols sans violences ni menaces

### Mode opératoire (en % des victimes d'un vol ou d'une tentative)

« Ce vol ou tentative de vol s'est déroulé ? » Plusieurs réponses possibles



**Lecture** • En moyenne sur la période 2016-2018, 38 % des victimes d'un vol ou d'une tentative de vol sans violences ni menaces déclarent que l'objet volé était sur elle.

---

## **Les arnaques, les escroqueries bancaires et la corruption**

---

En dehors des vols et/ou des dégradations de leurs biens, les individus ou les ménages peuvent également être victimes d'arnaques, d'escroqueries bancaires ou de corruption.

### **Arnaques**

D'après l'enquête « Cadre de vie et sécurité », 1,2 million de personnes ont ainsi été victimes d'une arnaque en 2018 (fraudes et escroqueries en dehors des débits frauduleux sur les comptes bancaires) soit 2,4 % des personnes de 14 ans et plus. Selon les victimes, les auteurs de ces arnaques seraient localisés pour 61 % d'entre eux en France et pour 20 % à l'étranger, tandis que 19 % des victimes ne savent pas dans quel pays se trouvait l'auteur.

### **Escroqueries bancaires**

Les ménages peuvent également être victimes d'escroqueries bancaires, à savoir des retraits ou paiements effectués sur leur compte bancaire sans leur accord en utilisant des informations personnelles comme un numéro de carte bancaire obtenu illégalement. En 2010, 1,8 % des ménages – soit environ 500 000 ménages – ont déclaré avoir subi au moins une escroquerie bancaire. Depuis, ce nombre a régulièrement augmenté et a ainsi plus que doublé en 8 ans. En 2018, 1,3 million de ménages métropolitains ont déclaré avoir été victimes d'une escroquerie bancaire, soit 4,3 % de l'ensemble des ménages (4,4 % pour les ménages possesseurs d'un compte bancaire).

### **Corruption**

L'enquête CVS comporte depuis 2018 un module relatif à la corruption dans le cadre de la vie personnelle et privée ainsi que dans le cadre professionnel. En moyenne en 2017-2018, 577 000 personnes (soit 1,1 % des personnes âgées de 14 ans ou plus) déclarent avoir été confrontées à une situation de, dans le milieu professionnel ou personnel. C'est dans le milieu professionnel que le risque de corruption, est le plus prégnant. Il s'agit principalement pour une personne d'obtenir un service, faire aboutir une transaction commerciale ou accélérer l'obtention d'un service. Selon les victimes, l'auteur de la proposition d'un pot de vin ou d'un cadeau est dans 59 % des cas un particulier et 14 % une entreprise cliente.

**Tableau 3 : Les arnaques, les escroqueries bancaires et la corruption**

	Nombre de ménages concernés ou de personnes concernées en 2018	Evolution du nombre de ménages concernés ou de personnes concernées de 2017 à 2018 <sup>(1)</sup>	Proportion de personnes concernées parmi les ménages ou parmi la population âgée de 14 ans ou plus en 2018 (en %)	Période de référence <sup>(2)</sup>	Part de multivictimes <sup>(3)</sup> parmi les ménages concernés ou parmi les personnes concernées (en %)	Proportion de personnes concernées parmi les ménages jeunes <sup>(4)</sup> ou proportion de jeunes parmi les personnes concernées (en %)	Part de personnes concernées ayant déposé plainte (en %)
Arnaques	1 240 000	(5)	2,4	2017-2018	-	-	7 <sup>(5)</sup>
Escroqueries bancaires	1 260 000		4,4 <sup>(6)</sup>	2016-2018	23	5,0 <sup>(6)</sup>	23
Corruption	577 000	-	1,1	2017-2018	-	-	-

<sup>(1)</sup> l'évolution entre 2017 et 2018 du nombre de ménages ou de personnes concernés est indiquée en trait plein ( ) lorsque la baisse ou la hausse est significative au seuil de 5 % et en pointillés ( ) lorsqu'elle ne l'est pas. La flèche horizontale ( ) indique une stabilité.

<sup>(2)</sup> voir la partie "Périodes de références, cumul d'enquêtes et moyennes annuelles" dans le chapitre *Note méthodologique*.

<sup>(3)</sup> les multivictimes désignent les ménages ou les personnes ayant subi plusieurs atteintes du même type au cours d'une année donnée.

<sup>(4)</sup> personne de référence du ménage âgée de 14 à 29 ans.

<sup>(5)</sup> une rupture de série impacte cet indicateur (voir l'*encadré* page 126).

<sup>(6)</sup> ménages équipés d'un compte bancaire ou postal.

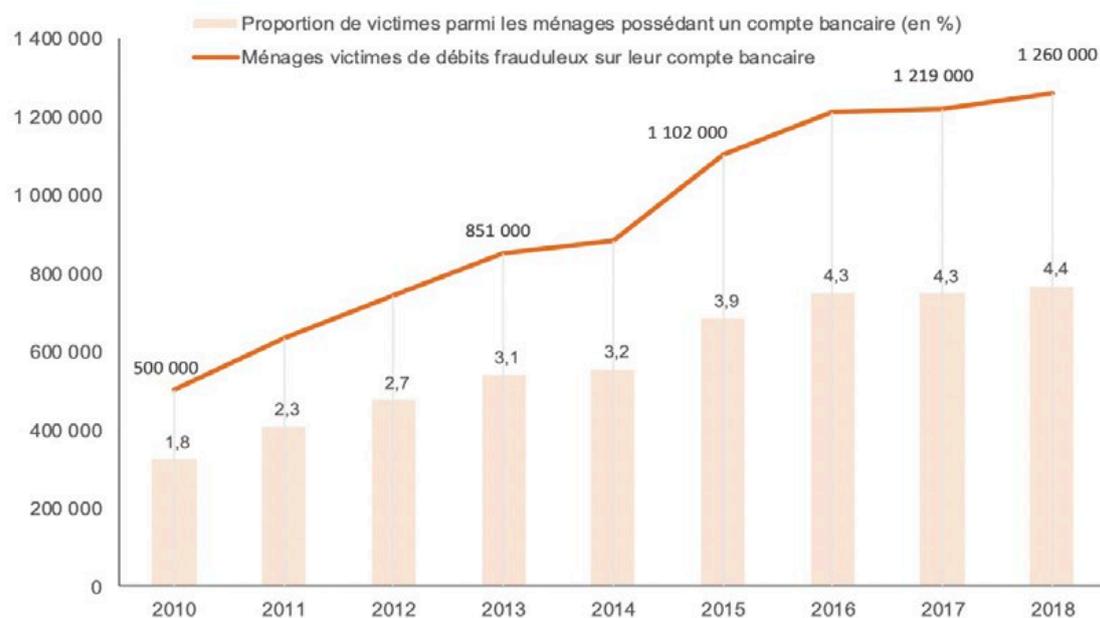
**Lecture** • 1,24 million de personnes âgées de 14 ans ou plus déclarent avoir été victimes d'une arnaque au cours de l'année 2018. En moyenne sur 2017-2018, 7 % des victimes d'arnaques ont déclaré avoir déposé plainte dans un commissariat ou une gendarmerie.

**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine (arnaques et corruption) ou ménages ordinaires de France métropolitaine (escroqueries bancaires).

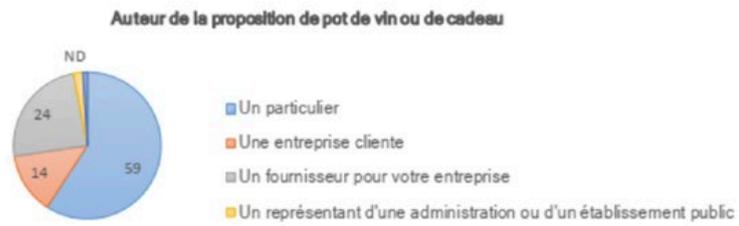
**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

## Escroqueries bancaires

**Nombre annuel de ménages victimes de débit frauduleux sur leur compte bancaire et proportion de ménages victimes entre 2010 et 2018**



## Corruption



**Lecture :** En moyenne sur la période 2017-2018, dans 59 % des cas décrits de proposition de pot de vin ou de cadeau dans le domaine professionnel, l'auteur est un particulier.

**Champ :** Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Sources :** Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2018 et 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

---

## Les violences physiques et les violences sexuelles

---

En 2018, 710 000 personnes âgées de 14 ans ou plus (soit 1,4 %) ont déclaré avoir été victimes de **violences physiques**, commises hors situation de vol ou tentative de vol, et **par une (ou des) personne(s) ne vivant pas avec elles au moment de l'enquête (« hors ménage »)**. De 2006 à 2018, le nombre de victimes de violences physiques hors ménage a connu des évolutions contrastées sur la période avec un point culminant en 2008 et un point bas en 2016.

En moyenne chaque année entre 2011 et 2018, 176 000 personnes âgées de 18 à 75 ans de France métropolitaine déclarent avoir été victimes de **violences sexuelles de la part d'une (ou plusieurs) personne(s) « hors ménage »** : cela représente une personne sur 250 dans cette tranche d'âge (soit 0,4 %). Sur la période 2011-2018, dans 91 % des cas de violences sexuelles hors ménage décrits, les victimes rapportent que l'agresseur a agi seul, très majoritairement il s'agit d'un homme (86 %). Trois quarts des victimes connaissaient leur agresseur, le plus souvent personnellement (51 %). D'ailleurs, près d'une victime sur dix vivait avec l'auteur au moment des faits. Il s'agit souvent d'un ex-conjoint (16 % des cas décrits) ou d'un ami (15 %). Dans 1 cas sur 4, la victime connaissait l'auteur seulement de vue (sphère professionnelle ou voisinage principalement). Enfin, un quart des victimes ont été agressées par un total inconnu. Une proportion élevée de victimes déclare que les agresseurs ont agi sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue (37 % des cas décrits).

En moyenne sur la période 2011-2018, un peu plus de 373 000 personnes âgées de 18 à 75 ans de France métropolitaine ont déclaré avoir subi des **violences physiques et/ou sexuelles commises par une (ou plusieurs) personnes vivant avec elles au moment de l'enquête (« au sein du ménage »)**. Cela représente environ une personne sur 120 dans cette tranche d'âge (soit 0,8 %). Pour 82 % des victimes, les violences subies sont exclusivement physiques. Pour 1 victime sur 9 (soit 11 %), elles sont à la fois physiques et sexuelles. Enfin pour 1 victime sur 15 (soit 7 %), les violences subies au sein du ménage sont exclusivement de nature sexuelle. Qu'il s'agisse de violences physiques ou sexuelles, le plus souvent, il y a un seul auteur (94 % des cas de violences au sein du ménage décrits sur la période 2011-2018). Le conjoint est majoritairement l'auteur des violences subies au sein du ménage (56 % des cas décrits). Sont désignés ensuite un parent ou le conjoint d'un parent (12 %), un enfant ou son conjoint (7 %), un autre membre de la famille (11 %) et, enfin, une autre personne vivant dans le logement (9 %). Enfin, 27 % des victimes déclarent que l'auteur était sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool au cours de l'incident (ou d'au moins un des incidents survenus au cours des 24 derniers mois s'ils sont répétés).

Les questions relatives à la description de l'auteur et au type de violence ne concernant que le dernier événement subi, l'enquête ne permet pas de rendre compte de la prévalence globale des violences conjugales et des viols et tentatives de viol, mais rend possible l'estimation d'une valeur plancher pour ces violences. En moyenne, de 2011 à 2018, selon l'enquête, on estime à au moins 295 000 (soit 0,7 %) le nombre de personnes âgées de 18 à 75 ans victimes de violences conjugales et 112 000 (soit 0,3 %) le nombre de victimes d'un viol ou d'une tentative de viol.

**Tableau 4 : Les violences physiques et les violences sexuelles<sup>(1)</sup>**

	Nombre de victimes en 2018	Evolution du nombre de victimes de 2017 à 2018 <sup>(2)</sup>	Proportion de victimes parmi les 14 ans ou plus en 2018 (en %)	Période de référence <sup>(3)</sup>	Part de victimes ayant déposé plainte (en %)	Part de jeunes (14-29 ans) parmi les victimes (en %)	Part de femmes parmi les victimes (en %)	Part de multivictimes <sup>(4)</sup> parmi les victimes (en %)	Part des faits réalisés dans le quartier ou le village parmi les victimes (en %)
Violences physiques hors ménage (hors situation de vol)	710 000	↗	1,4	2016-2018	24	47	46	23	43
	Nombre de victimes en moyenne de 2011 à 2018	Proportion de victimes parmi les 18-75 ans en moyenne de 2011 à 2018 (en %)	Période de référence <sup>(3)</sup>	Proportion de victimes ayant déposé plainte (en %)	Part de jeunes (18-29 ans) parmi les victimes (en %)	Part de femmes parmi les victimes (en %)	Part de multivictimes <sup>(4)</sup> parmi les victimes (en %)	Part des faits réalisés dans le quartier ou le village parmi les victimes (en %)	
Violences sexuelles hors ménage	176 000	0,4	2011-2018	12	44	77	-	57	
Violences physiques ou sexuelles au sein du ménage	373 000	0,8	2011-2018	10	34	66	-	-	
Violences conjugales <sup>(5)</sup>	295 000	0,7	2011-2018	14	28	72	-	-	
Viols et tentatives de viols	112 000	0,3	2011-2018	17	29	84	-	-	

<sup>(1)</sup> Les questions permettant de repérer les victimes de violences sexuelles ont été reformulées dans l'édition 2017 de l'enquête. Cette reformulation a conduit à une modification significative en niveau et en structure des victimes de violences sexuelles. Les résultats moyennés sur la période 2011-2018 sont donc fragiles (voir le chapitre *Note méthodologique*).

<sup>(2)</sup> l'évolution entre 2017 et 2018 du nombre de personnes concernées est indiquée en trait plein (↗) lorsque la baisse ou la hausse est significative au seuil de 5 % et en pointillés (↗) lorsqu'elle ne l'est pas. La flèche horizontale (→) indique une stabilité.

<sup>(3)</sup> voir la partie "Périodes de références, cumul d'enquêtes et moyennes annuelles" dans le chapitre *Note méthodologique*.

<sup>(4)</sup> les multivictimes désignent les personnes ayant subi plusieurs atteintes du même type au cours d'une année donnée.

<sup>(5)</sup> les violences conjugales désignent les violences physiques et/ou sexuelles commises par un conjoint au sens large (concubin, pacsé, petit ami) ou un ex-conjoint.

**Lecture** • Parmi les personnes de 14 ans ou plus, 710 000 déclarent avoir été victimes de violences physiques commises par une personne non cohabitante au moment de l'enquête ("hors ménage") en 2018. En moyenne chaque année sur la période 2011-2018, 176 000 personnes âgées de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de violences sexuelles hors ménage.

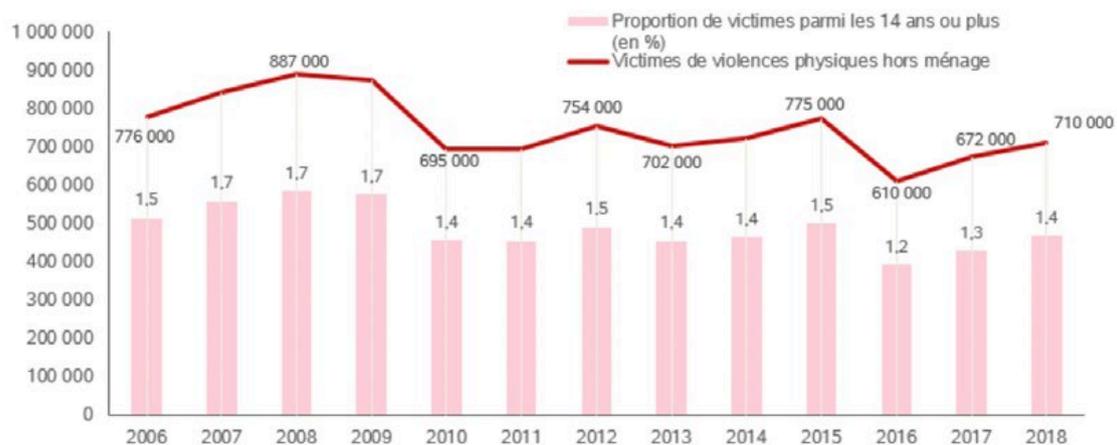
**Champ (violences physiques hors ménage)** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Champ (violences physiques au sein du ménage et violences sexuelles)** • Personnes de 18-75 ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, incident le plus récent.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## Les violences physiques ou sexuelles (hors situation de vol) > Les violences physiques hors ménage > Repères

**Nombre annuel de victimes de violences physiques hors ménage et proportion de victimes dans la population entre 2006 et 2018**

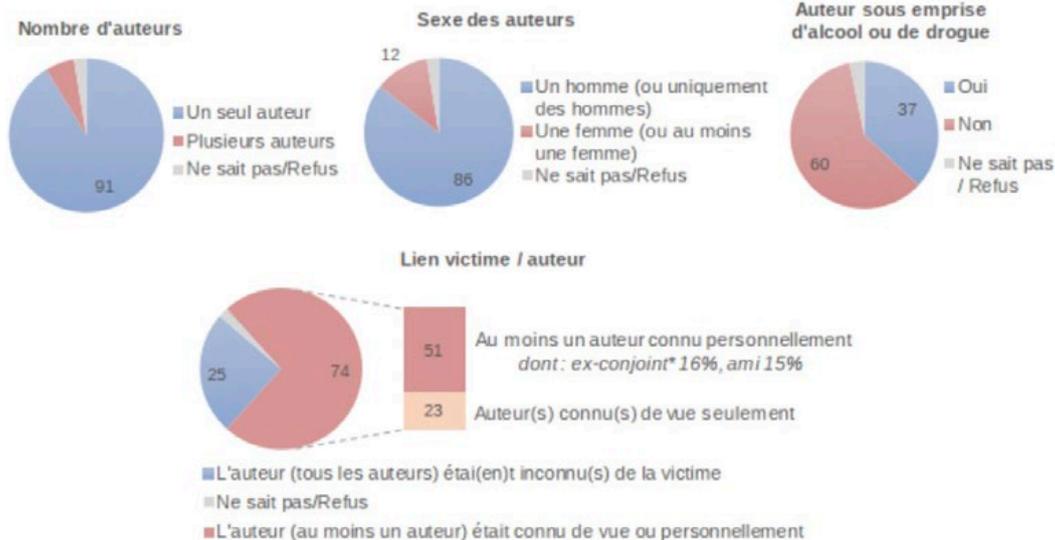


**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Source** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI.

Les violences physiques ou sexuelles (hors situation de vol) > Les violences sexuelles hors ménage > Repères et Auteurs

**Information sur l'auteur des violences**  
(en % des victimes de violences sexuelles hors ménage)



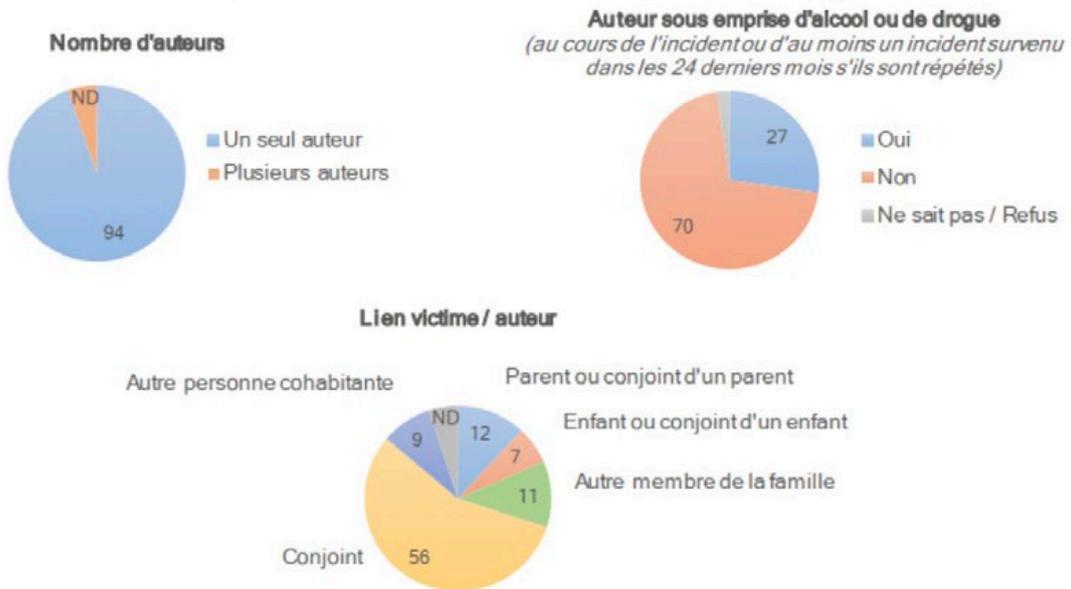
\* ou conjoint non cohabitant au moment de l'enquête.

Champ • Personnes âgées de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, incident le plus récent.

Source • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI.

**Les violences physiques ou sexuelles (hors situation de vol) > Les violences physiques et/ou sexuelles au sein du ménage > Repères et Auteurs**

**Information sur l'auteur\* des violences**  
(en % des victimes de violences au sein du ménage)



\* Auteur unique ou principal des violences physiques ou sexuelles au sein du ménage.

**Note** • ND = Non diffusable, l'effectif de victimes concernées dans l'échantillon est sous le seuil de diffusion.

**Champ** • Personnes de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, incident le plus récent.

**Source** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI.

## Les menaces et injures

En 2018, parmi les personnes âgées de 14 ans ou plus, 1,8 million déclarent avoir été victimes de menaces (soit 3,4 %). De 2006 à 2018, le nombre de victimes oscille entre 1,6 million et plus de 2 millions par an. En 2008, une forte hausse du nombre de victimes d'actes de menaces a été enregistrée suivie d'une stabilisation entre 2009 et 2013. En 2014, les menaces repartent à la hausse et atteignent presque les deux millions de victimes en 2017.

En 2018, parmi les personnes âgées de 14 ans ou plus, 4,9 millions déclarent avoir subi des injures (soit 9,3 %). Le nombre et la proportion annuels de victimes d'injures sont relativement stables de 2006 à 2018 avec un pic en 2012 et un point bas en 2011. En 2018, le nombre et la proportion de victimes d'injures diminuent. Parmi les types d'injures discriminatoires subies, les injures sexistes arrivent en tête suivies des injures racistes, antisémites ou xénophobes et des injures homophobes.

Tableau 5 : Les menaces et injures

	Nombre de victimes en 2018 (en millions)	Evolution du nombre de victimes de 2017 à 2018 <sup>(1)</sup>	Proportion de victimes parmi les 14 ans ou plus en 2018 (en %)	Période de référence <sup>(2)</sup>	Part de victimes ayant déposé plainte (en %)	Part de jeunes (14-29 ans) parmi les victimes (en %)	Part de femmes parmi les victimes (en %)	Part de multivictimes <sup>(3)</sup> parmi les victimes (en %)	Part des faits réalisés dans le quartier ou le village parmi les victimes (en %)
Menaces en dehors du ménage	1,8		3,4	2016-2018	10	31	52	42	40
Injures en dehors du ménage	4,9		9,3	2016-2018	2	34	55	59	40

<sup>(1)</sup> l'évolution entre 2017 et 2018 du nombre de personnes concernées est indiquée en trait plein () lorsque la baisse ou la hausse est significative au seuil de 5 % et en pointillés () lorsqu'elle ne l'est pas. La flèche horizontale () indique une stabilité.

<sup>(2)</sup> voir la partie "Périodes de références, cumul d'enquêtes et moyennes annuelles" dans le chapitre *Note méthodologique*.

<sup>(3)</sup> les multivictimes désignent les personnes ayant subi plusieurs atteintes du même type au cours d'une année donnée.

**Lecture** • Parmi les personnes de 14 ans ou plus, 1,8 millions déclarent avoir subi des menaces en 2018 de la part de personnes ne vivant pas avec elle au moment de l'enquête ("en dehors du ménage"). Parmi elles, 10 % ont déclaré avoir déposé plainte dans un commissariat ou une gendarmerie.

**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

## Menaces

### Nombre annuel de victimes de menaces et proportion de victimes dans la population entre 2006 et 2018

(en dehors du ménage et hors situations de vol ou de violences)



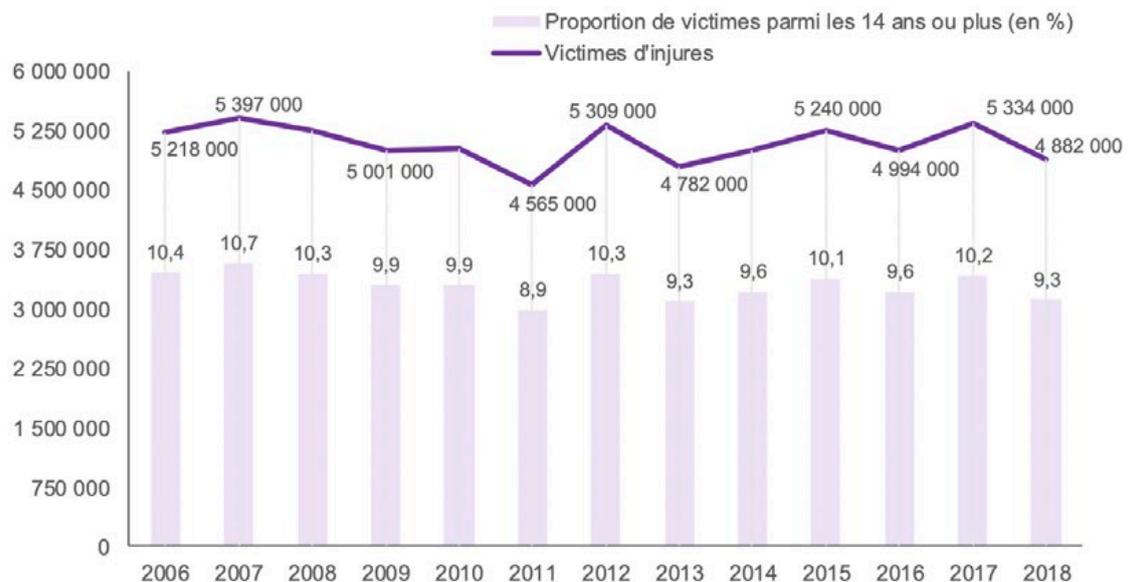
Champ • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

## Repères : injures

### Nombre annuel de victimes d'injures et proportion de victimes dans la population entre 2006 et 2018

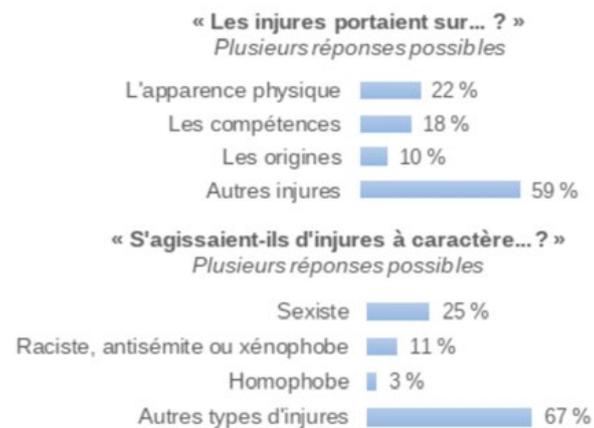
(en dehors du ménage et hors situations de vol, de violences ou de menaces)



Champ • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

Contexte : injures



**Lecture** • En moyenne sur la période 2016-2018, 22 % des victimes d'injures rapportent que les injures portaient (entre autres) sur leur apparence physique.

## Le sentiment d'insécurité et la préoccupation sécuritaire

### Insécurité au domicile ou dans le quartier d'habitation

En 2019, 11 % des personnes âgées de 14 ans ou plus de France métropolitaine ont déclaré se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier ou leur village et 8 % ont eu ce sentiment à leur domicile. Le sentiment d'insécurité dans le quartier ou le village est relativement stable sur la période 2007-2019 couverte par l'enquête. Néanmoins on distingue une période de légère hausse entre 2008 et 2013, suivie d'une stabilisation.

Le sentiment d'insécurité dans le domicile est également relativement stable sur la période 2007-2019 même si ce sentiment augmente légèrement entre 2008 et 2013. On enregistre ensuite une stabilisation depuis 2014 et une légère hausse en 2018. Le sentiment d'insécurité à domicile est en baisse de 2018 à 2019.

Ce sentiment d'insécurité peut pousser certaines personnes à renoncer à sortir de chez elles. En 2019, 11 % des personnes âgées de 14 ans ou plus de France métropolitaine ont déclaré renoncer souvent ou parfois à sortir seules de chez elles pour des raisons de sécurité. Tout comme le sentiment d'insécurité, ce comportement d'évitement lié à la perception de l'insécurité est relativement stable entre 2018 et 2019.

**Tableau 6 : Le sentiment d'insécurité et le renoncement à sortir**

	Nombre de personnes concernées en 2019 (en millions)	Evolution du nombre de personnes concernées de 2018 à 2019 <sup>(1)</sup>	Proportion de personnes concernées parmi les 14 ans ou plus en 2019 (en %)	Période de référence <sup>(2)</sup>	Part de jeunes (14-29 ans) parmi les personnes concernées (en %)	Part de femmes parmi les personnes concernées (en %)
Sentiment d'insécurité au domicile	4,0		8,0	2019	6	10
Sentiment d'insécurité dans le quartier ou le village	5,9		11,0	2019	15	14
Renoncement à sortir de chez soi pour des raisons de sécurité	5,7		11,0	2019	13	17

<sup>(1)</sup> l'évolution entre 2018 et 2019 du nombre de personnes concernées est indiquée en trait plein (  ) lorsque la baisse ou la hausse est significative au seuil de 5 % et en pointillés (  ) lorsqu'elle ne l'est pas. La flèche horizontale (  ) indique une stabilité.

<sup>(2)</sup> voir la partie "Périodes de références, cumul d'enquêtes et moyennes annuelles" dans le chapitre *Note méthodologique*.

**Lecture** • En 2019, 4 millions de personnes âgées de 14 ans ou plus déclarent se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur domicile, soit 8 % de la population de cette tranche d'âge. Le sentiment d'insécurité dans le domicile est en baisse par rapport à 2018.

**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

### Graphique : insécurité dans le quartier ou village

**Personnes de 14 ans ou plus se sentant souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier ou leur village entre 2007 et 2019**



**Champ** - Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine,

**Sources** - Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

### Graphique : insécurité au domicile

**Personnes de 14 ans ou plus se sentant souvent ou de temps en temps en insécurité à leur domicile entre 2007 et 2019**



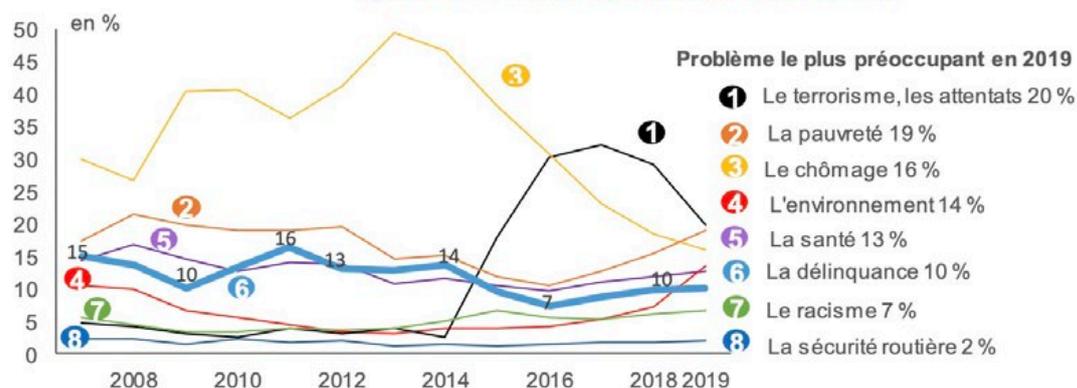
**Champ** - Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine,

**Sources** - Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

### Préoccupation sécuritaire

Le problème sociétal le plus préoccupant pour les personnes âgées de 14 ans ou plus de France métropolitaine en 2019 reste le terrorisme, comme en 2018, mais dans des proportions moins importantes; il est suivi de près par la pauvreté puis le chômage qui arrive en 3<sup>e</sup> position. L'environnement fait un bond et arrive en 4<sup>e</sup> position des sujets sociétaux les plus préoccupants des français avec une proportion multipliée par deux par rapport à 2018. La proportion de personnes jugeant la délinquance comme le problème le plus préoccupant de la société reste identique à l'année passée mais se classe en 2019 en 6<sup>e</sup> position.

### Problème le plus préoccupant dans la société française selon les personnes âgées de 14 ans ou plus entre 2007 et 2019



**Champ** • Personnes de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

**Sources** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

En 2019, 61 % des personnes habitant en France métropolitaine, âgées de 14 ans et plus, jugent très satisfaisante ou satisfaisante l'action des forces de police et de gendarmerie, 31 % peu ou pas du tout satisfaisante et 8 % n'ont pas d'opinion. Ces niveaux de satisfaction sont stables par rapport à 2018.